

> DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE CIVIL / DIRECTION DES PONTS ET CHAUSSÉES
> SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE (SIG)

ROUTE DE COLLEX

TRONÇON : ROUTE DE COLLEX N° 77 / ROUTE DE VALAVRAN

CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER

DÈS LE 16 JUILLET 2018 – DURÉE 8 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil procède à la construction d'un trottoir le long de la route de Collex et les services industriels de Genève (SIG) à des travaux d'entretien de leur réseau. Le tronçon concerné par ces travaux est compris entre la route de Collex n°77 et l'intersection avec la route de Valavran (commune de Bellevue). La durée des travaux est estimée à 8 mois. Ils se dérouleront en 3 étapes successives. **Il n'y aura pas de fermeture de la route de Collex durant ces travaux.** Toutefois, chaque étape aura des conditions de circulation différentes.

Etape 1 – du 16 juillet au 3 août 2018 – durée 3 semaines

La circulation sera assurée en alternance sur une seule voie et sera régulée par des ouvriers de chantier au moyen de palettes en fonction du flux des véhicules.

Etape 2 – du 6 août au 7 septembre 2018 – durée 5 semaines

La circulation sera assurée en alternance sur une seule voie et sera régulée par des feux de circulation. Cependant, aux heures de pointe du matin et du soir, la circulation sera régulée par des ouvriers de chantier au moyen de palettes en fonction du flux des véhicules.

Etape 3 – du 10 septembre jusqu'à la fin des travaux – durée 6 mois (voir infographie au verso)

La route de Collex sera mise en sens unique dans le sens Bellevue – Collex-Bossy. Le débouché du chemin des Grands-Bonnets sur la route de Collex sera totalement fermé. Des déviations seront mises en place.

Les cheminements piétonniers existant seront maintenus. Les aménagements cyclables seront supprimés, automobilistes et conducteurs de deux-roues motorisés devront partager la chaussée avec les cyclistes. **L'accès aux propriétés privées sera garanti pendant toute la durée des travaux.** L'entreprise de génie civil en charge des travaux se coordonnera au besoin directement avec les riverains concernés au gré de l'avancée du chantier.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Les maîtres d'ouvrage remercient par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le lundi 16 juillet 2018, pour une durée estimée à 8 mois

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch

POURQUOI ?

Ce tronçon routier de la route de Collex est actuellement dépourvu d'aménagement piétonnier. La construction de ce trottoir permettra désormais aux marcheurs de circuler de manière sécurisée.

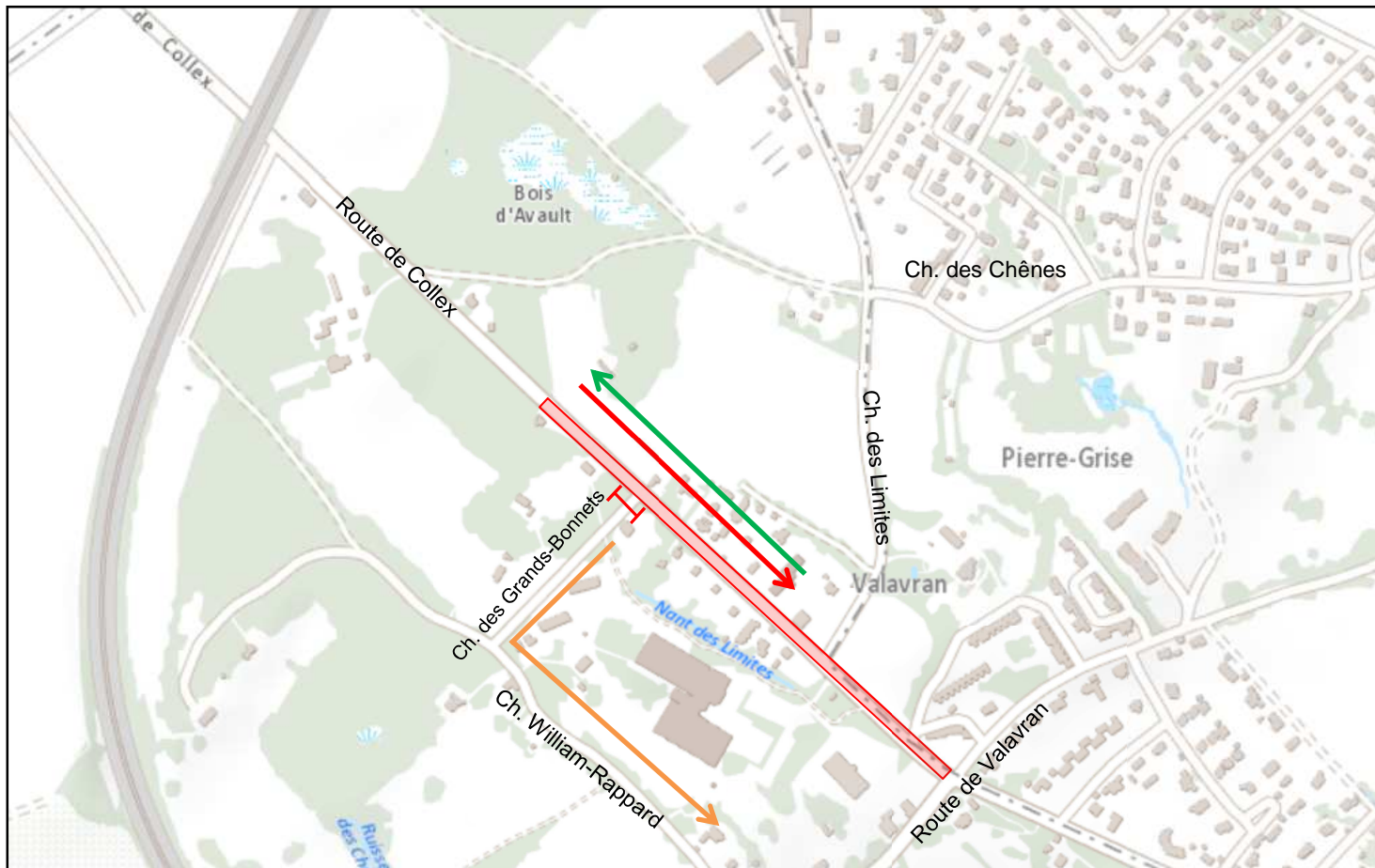
RENSEIGNEMENTS

UNITÉ COMMUNICATION DES TRANSPORTS
DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES (DI)
TÉL. 022 546 87 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH

SIG
SERVICE CLIENT
TÉL. 0844 800 808
SIG-GE.CH/INFOS-CHANTIERS


ROUTE DE COLLEX
TRONÇON : ROUTE DE COLLEX N° 77 / ROUTE DE VALAVRAN
CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER
DÈS LE 16 JUILLET 2018 – DURÉE 8 MOIS

Infographie concernant l'étape 3 – du 10 septembre jusqu'à la fin des travaux






Source SITG

Légende :

 Zone des travaux

Etape 3

 Débouché sur route de Collex fermé

  Sens de circulation autorisé

 Déviations direction "lac"

Itinéraire de déviation depuis Collex en direction du lac :
 → route des Fayards – route de Vireloup – route de Valavran

INFO MOBILITÉ: POUR MIEUX VOUS DÉPLACER PENDANT LES CHANTIERS !

ABONNEZ-VOUS:



newsletter: avisdetravaux.ge.ch

twitter: [@ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)

